

Réf: Dossier N° 091963

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SMART SECURITY COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CAFEIER 4, Lot 275, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SMART_SECURITY COTE D'IVOIRE »

Objet : gardiennage ; - vidéosurveillance de domicile de particuliers, usines ; - protection des biens et des personnes; - protection rapprochée; - surveillance ; - vente de matériels de sécurité et accessoires :
- installation de tous types de matériels contre incendie et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CAFEIER 4, Lot 275, Ilot 4

Dirigeant(s) : M SANGARE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01571 du 24/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12463/GTCA/RC/2022 du 24/03/2022

